

Numéro 7 - 27 février 2023

Mines

Grève des mineurs de sel à Windsor

– *EmpowerYourselfNow.ca* –



Ligne de piquetage à la Mine Ojibway de Windsor Salt le 18 février 2023

La fermeture d'une société biopharmaceutique à Québec

- **L'incohérence absolue en l'absence d'une autorité publique**

– *Pierre Soublière* –

Mines

Grève des mineurs de sel à Windsor

– *EmpowerYourselfNow.ca* –

Le 17 février, 250 mineurs de Windsor Salt représentés par la section locale 1959 d'Unifon et le personnel de bureau représenté par la section locale 240 d'Unifon ont déclenché la grève à Windsor, en Ontario. Les grévistes comprennent des travailleurs de la mine Ojibway de Windsor Salt, qui fabrique du sel de voirie, et des travailleurs de l'usine de traitement par évaporation, qui fabrique du sel de table de qualité alimentaire par évaporation de la saumure extraite des puits.

Il s'agit des premières négociations avec les nouveaux propriétaires de l'entreprise, la Stone Canyon Industries Holding Ltd, Mark Demetree and Affiliates, basée à Los Angeles, en Californie, qui a acheté toutes les opérations de Windsor Salt en 2021 de K+S Aktiengesellschaft. Les nouveaux propriétaires ont entamé ces négociations en exigeant la sous-traitance des emplois syndiqués, puis ont refusé de négocier, ce qui a conduit au déclenchement de la grève. Les travailleurs ne sont pas

d'humeur à accepter des concessions dictées étant donné les concessions qu'ils ont déjà faites aux anciens propriétaires en 2014. À l'époque, ils avaient accepté de renoncer à leur régime de retraite à prestations déterminées en échange d'un investissement de 300 millions de dollars dans l'exploitation, qui devait permettre d'accroître la production et les emplois pour les générations futures avec une augmentation de la production de sel gemme et de sel de table.



Des mineurs et des gens qui les soutiennent dans la communauté bloquent le transport du sel hors de la mine le 23 février 2022.

En 2016, la mine Ojibway a été agrandie pour prolonger la production d'environ 50 ans et, en avril 2022, la ville de Windsor a autorisé les nouveaux propriétaires à creuser de nouveaux puits de saumure pour l'extraction du sel sous le parc Malden, dans l'ouest de la ville, prolongeant ainsi la production de ces opérations pendant au moins 30 ans. Lorsque les travailleurs ont accepté de changer leur régime de retraite pour un régime à cotisations déterminées, c'était sur la base que les générations futures de travailleurs seraient en mesure de maintenir les pensions grâce à une production continue et élargie. Les travailleurs disent qu'ils sont prêts à négocier, mais qu'ils ne sont pas prêts à accepter la perte d'emplois au profit de la sous-traitance, ce qui ne fera qu'affaiblir leur syndicat et nuire à la communauté par la perte d'emplois syndiqués.

Lorsque Stone Canyon a racheté les activités du groupe allemand K+S Americas en 2021, il a pris le contrôle de K+S Chile, qui exploitait la mine à ciel ouvert Salar Grande de Tarapaca dans la province d'Iquique, et de Morton Salt, dont les activités s'étendent aux États-Unis, au Canada et aux Caraïbes. Morton Salt était la société mère de Windsor Salt Ltd. qui, outre ses activités à Windsor, en Ontario, a des activités dans d'autres régions du Canada et au Québec. L'achat de K+S Group Americas par Stone Canyon est intervenu un an après l'achat de Kissner Group Holdings LP, propriétaire d'un autre groupe de grandes exploitations de sel en Amérique du Nord, dans le but de créer un plus grand conglomérat dans l'industrie du sel.

Les nouveaux propriétaires ont décidé d'utiliser leur contrôle des réserves critiques en sel pour exiger des concessions. Les mineurs qui travaillaient à la mine de Windsor Salt à Pugwash, en Nouvelle-Écosse, représentés par la section locale 823 d'Unifor, étaient en négociation lorsque Stone Canyon a acheté Windsor Salt. Ils ont signalé à ce moment-là que l'entreprise a commencé à exiger des concessions sur les heures de travail, de nouvelles clauses sur les mises à pied et des changements au régime de retraite. En raison du refus de l'entreprise de négocier, les travailleurs ont fait la grève en novembre 2021. Au lieu de négocier, l'entreprise a commencé à stocker du sel à Halifax et à l'Île-du-Prince-Édouard à partir de ses autres opérations pour tenter d'utiliser son contrôle sur l'industrie du sel en Amérique du Nord pour briser la grève. À l'époque, l'entreprise affirmait qu'elle avait désormais « une capacité de production annuelle de plus de 29 millions de tonnes dans 24 installations de production de sel, 15 usines de traitement et 130 lieux de stockage en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes ».

Après deux semaines de grève, les travailleurs de Pugwash ont accepté un accord de principe, dont

les termes n'ont pas été rendus publics. Les rapports indiquent que le nouveau contrat était semblable à l'offre que les travailleurs avaient initialement rejetée. « Nous n'avions pas le choix. L'entreprise n'a cessé d'apporter du sel pendant toute la durée des négociations », aurait déclaré un travailleur au sujet du nouveau contrat. La députée provinciale de la Nouvelle-Écosse, Elizabeth Smith-McCrossin, avait alors fait part de ses inquiétudes : « La mine de sel de Pugwash fournit du sel de voirie pour toute la province. [...] Je veux que le gouvernement s'assure, dans les futurs contrats, que le sel utilisé sur les routes de la Nouvelle-Écosse est du sel extrait ici, en Nouvelle-Écosse. C'est important, car une partie du sel utilisé actuellement a été importée du Québec en prévision de la grève qui a duré trop longtemps. »

Il est clair que les travailleurs en grève de Windsor font face à un employeur enhardi qui pense pouvoir faire ce qu'il veut au Canada. Mais ils savent qu'ils ne se défendent pas seulement eux-mêmes et défendent les générations futures et la communauté elle-même en refusant d'accepter le diktat de l'entreprise. Ils méritent le soutien de tous, y compris des élus locaux qui ont approuvé l'expansion de la mine Ojibway, pour faire comprendre que le diktat ne sera pas accepté et que les travailleurs et leurs communautés doivent être respectés. Leurs revendications sont justes et doivent être satisfaites !

Voyez ci-dessous une entrevue accordée par un représentant des travailleurs en grève à Empower Yourself Now.



(Photos : Unifor, EYN)



La fermeture d'une société biopharmaceutique à Québec
L'incohérence absolue en l'absence
d'une autorité publique

– Pierre Soublière –

Dans un communiqué du 3 février, le Mitsubishi Chemical Group a annoncé qu'il avait décidé de cesser toutes ses activités à sa filiale Medicago Inc., qui a son siège social à Québec. Selon le

communiqué, Medicago est une entreprise biopharmaceutique canadienne spécialisée dans la recherche et le développement de nouveaux vaccins grâce à une technologie de particules pseudo-virales.



Le Canada a investi 173 millions de dollars dans Medicago en 2020 pour appuyer le développement du vaccin Covifenz contre la COVID-19 et aider Medicago à agrandir ses usines de production de Québec. Antérieurement, en mai 2015, Québec et Ottawa lui avaient accordé des prêts de 60 millions et de 8 millions de dollars, respectivement, pour la construction d'un complexe dans la région de Québec pour faire place aux activités de Medicago.

Le ministre de l'Innovation, des sciences et de l'industrie, François-Philippe Champagne, a dit aux journalistes que le gouvernement était en « mode solution ».

« Notre premier ordre du jour est vraiment d'essayer de trouver un partenaire qui peut nous aider à préserver les emplois, à préserver la technologie et la propriété intellectuelle », a dit le ministre.

S'adressant aux journalistes sur la Rive-Sud de Montréal, le ministre de l'Économie du Québec, Pierre Fitzgibbon, a dit que son gouvernement avait eu des discussions préliminaires avec des acheteurs potentiels du secteur pharmaceutique, afin de conserver l'expertise et la main-d'oeuvre qualifiée de Medicago au Québec. Selon les médias, il a déclaré que les gouvernements du Québec et du Canada seraient prêts à investir de l'argent pour conclure une entente.

« Nous ne pouvons l'exploiter nous-mêmes ; le gouvernement ne sera pas le principal actionnaire », a dit le ministre Fitzgibbon. Mais il serait prêt à aider une société pharmaceutique « qui considère que ça vaut la peine de continuer ». Il a dit que la compagnie avait informé la province à la fin de décembre qu'elle comptait cesser ses activités à Medicago. Le ministre Champagne a dit que le gouvernement fédéral avait l'option juridique de recouvrer les 173 millions qu'il avait investis dans la compagnie mais ne savait pas si le gouvernement allait prendre les mesures voulues pour les récupérer.

Le vaccin de Medicago

Le vaccin de Medicago dans le cadre de la prévention de la COVID-19, COVIFENZ, avait été autorisé au Canada en février 2022 et, depuis lors, l'entreprise se préparait à la transition vers une production commerciale. Cependant, explique la compagnie, « au vu des changements importants qui se sont produits sur la scène vaccinale contre la COVID-19 depuis l'autorisation du COVIFENZ et à la suite d'une analyse complète de la demande actuelle à l'échelle mondiale, du contexte économique en ce qui concerne les vaccins contre la COVID-19 et des défis auxquels Medicago est confrontée dans sa transition vers une production commerciale, le groupe a décidé de ne pas poursuivre la commercialisation de COVIFENZ. En outre, le groupe a jugé en temps qu'unique

actionnaire qu'il n'était pas viable de continuer à investir dans la commercialisation des produits de développement de Medicago et a donc choisi de mettre fin à toutes ses activités avec Medicago et de procéder à une dissolution ordonnée de ses affaires commerciales et de ses activités au Canada et aux États-Unis. »



Photo de l'intérieur de l'usine de production de Medicago

Le Mitsubishi Chemical Group a aussi annoncé sa décision de cesser les activités des compagnies Medicago Inc., Medicago R&D et Medicago USA Inc. Dans sa déclaration, le Groupe remercie « tous les Canadiens qui ont appuyé l'initiative ainsi que les gouvernements du Canada et du Québec, et nos respectés partenaires et fournisseurs, vendeurs et communautés ».

Force est de constater que toutes les raisons données sont liées au vaccin pour prévenir la COVID-19 et qu'il n'y a pas un mot sur la recherche ou le développement « de nouveaux vaccins à base de plantes et utilisant une technologie de particules pseudo-virales ».

L'ampleur du projet Medicago à Québec

L'extrait suivant du site web de Medicago donne un aperçu de l'ampleur de ses activités à Québec : « C'est dans la ville de Québec, la plus européenne des villes nord-américaines, que sont centralisées les activités de recherche, de développement de produits et de procédés de Medicago. L'entreprise se déploie ainsi sur trois sites à travers la ville. Son usine pilote de 3 000 m² y côtoie une serre de 1 100 m², tandis que le siège social, qui abrite également les laboratoires, est installé sur les hauteurs de la ville. Un nouveau complexe est actuellement en construction. Ces vastes installations ultra modernes regrouperont sur 90 000 m² le siège social, les activités de R&D, la production ainsi que toutes les fonctions de support. La capacité de production estimée sera alors de 1 milliard de doses de vaccins pandémiques par année. »

On y précise aussi que Medicago USA a commencé ses activités en 2010 en partenariat avec l'Agence des projets de recherches avancées de la Défense des États-Unis (DARPA).

Renforcer le secteur de biofabrication du Canada

Medicago est une des compagnies qui avait eu la plus grosse part des sommes distribuées lorsqu'en octobre 2020 le gouvernement du Canada a annoncé qu'il investissait 1 milliard de dollars pour l'achat et le développement de vaccins, de traitements et d'approvisionnements connexes, ainsi qu'un milliard dans des projets canadiens pour renforcer le secteur canadien de biofabrication et les capacités « pour lutter contre les futures pandémies en utilisant des technologies de vaccins à la fine

pointe ».

Le premier ministre Justin Trudeau avait déclaré à ce moment-là : « Nous appuyons le secteur de bio-fabrication pour bâtir un pays plus sain et plus sûr pour tous. Voilà pourquoi nous soutenons notre secteur de la bio-fabrication, par le biais d'entreprises comme Medicago et Precision NanoSystems, pour mettre au point un vaccin fiable, fabriqué au Canada. »

À cette fin, le gouvernement a mis sur pied le Groupe de travail sur le vaccin et sur la thérapeutique de la COVID-19 et le Sous-comité de la biofabrication, qui regroupaient des experts de l'industrie et des scientifiques chargés de conseiller le gouvernement sur les manières d'aborder « ce défi qui représente une priorité nationale ». Le Groupe de travail était composé « d'experts multidisciplinaires et de chefs de file de l'industrie. Ses membres apportent une connaissance inestimable à titre bénévole pour aider le gouvernement du Canada à prendre des décisions judicieuses fondées sur des données probantes afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens et Canadiennes durant la pandémie ». Il soulignait qu'en tant qu'experts possédant une expérience approfondie dans le domaine des vaccins, les membres du groupe de travail pouvaient avoir des liens avec diverses entreprises dans leur domaine d'expertise, mais que le gouvernement du Canada avait « un solide processus pour gérer les conflits d'intérêts potentiels ».

Le gouvernement canadien a aussi signé des ententes avec sept compagnies pour avoir un accès sûr à leurs vaccins candidats contre la COVID-19 : Medicago, AstraZeneca, Sanofi & GlaxoSmithKline, Johnson and Johnson, Novavax, Pfizer et Moderna. Il avait alors affirmé avoir investi plus de 1 milliard de dollars sous la forme d'accords d'approvisionnement en vaccins « pour s'assurer d'obtenir plus de 429 millions de doses de sept vaccins prometteurs, ce qui représente plus de 10 doses par citoyen ».

Malgré cela, il a aussi donné des millions de dollars à d'autres compagnies dans le cadre de son Plan canadien pour la mobilisation des sciences et de son Fond stratégique d'innovation, dans le cadre de mesures comprenant :

- un soutien financier à AbCellera de Vancouver pour ses recherches sur les anticorps thérapeutiques ;
- le financement pour la construction du Centre de production de produits biologiques sur l'avenue Royalmount à Montréal pour produire intégralement des vaccins en grandes quantités à raison de quelque deux millions de doses par mois ;
- le financement de Vaccine and Infectious Disease Organization – International Vaccine Centre de l'Université de la Saskatchewan afin d'accélérer le développement de son candidat vaccin contre la COVID-19 et de lui permettre de mettre à niveau ses installations de fabrication ;
- un investissement dans la société Providence Therapeutics and Northern RNA Inc. pour lui permettre d'augmenter ses activités à Calgary et de mettre au point et produire des vaccins contre la COVID-19, et ainsi créer un « pipeline d'approvisionnement en vaccins à ARN messenger » ;
- une contribution à l'entreprise de biotechnologie Precision NanoSystems Incorporated de Vancouver, à l'appui d'un projet pour accroître la capacité du Canada en matière de production de vaccins à base d'acide ribonucléique (ARN) et de futurs médicaments génétiques, tout en renforçant la capacité de bio-fabrication au Canada ;
- la signature d'un protocole d'entente avec Novavax afin de produire ici son vaccin contre la COVID-19 au Centre de production de produits biologiques du Centre national de recherche ;
- l'appui d'essais cliniques d'un candidat vaccin contre la COVID-19 mis au point par Variation Biotechnologies Inc. ;

- le soutien de Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada dans près de 370 projets de recherche liés à la COVID-19, y compris des travaux portant sur les vaccins ;
- un appui de plus de 3 millions de dollars à l'entreprise néo-écossaise IMV Inc. dans le but de faire progresser le développement clinique de son candidat vaccin visant la prévention de l'infection à la COVID-19, sous la forme de contributions du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada et de la Supergrappe de la fabrication de prochaine génération ;
- le financement de Precision NanoSystems Incorporated, par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation, pour réaliser des études précliniques et des essais cliniques en vue de faire avancer la mise au point de son candidat vaccin contre la COVID-19.

Des services consultatifs ont été accordés par l'intermédiaire du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada pour faire progresser la mise au point de six candidats vaccins contre la COVID-19, notamment à : Immunovaccine Technologies Inc. (Dartmouth, en Nouvelle-Écosse) pour les phases 2 et 3 des essais cliniques de son candidat vaccin DPX-COVID19 ; Entos Pharmaceuticals (Edmonton, en Alberta) pour la phase 1 des essais cliniques de son candidat vaccin Covigenix VAX-001 ; Providence Therapeutics COVID Inc. (Toronto, en Ontario) pour la phase 1 des essais cliniques de son candidat vaccin PTX-COVID19-B à base d'ARNm ; Glycovax Pharma (Montréal, au Québec) pour la phase 1 des essais cliniques de son candidat vaccin contre la COVID-19 ; Symvivo (Burnaby, en Colombie-Britannique) pour faire avancer les études précliniques et la phase 1 des essais cliniques de son candidat vaccin oral à base d'ADN bacTRL-Spike ; Biodextris Inc. (Laval, au Québec) pour la mise au point préclinique de son candidat vaccin nasal contre la COVID-19 ; Arch Biopartners (Toronto, en Ontario) par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation, dans le but de faire progresser le principal médicament candidat de l'entreprise, qui vise à traiter l'inflammation des organes chez les patients gravement atteints de la COVID-19.

L'innovation biologique pour « stimuler la croissance économique »

Le Réseau canadien de génomique (RCanGeCO) est une des compagnies ayant reçu des millions dans le cadre du programme de mobilisation de la science. RCanGeCO est dirigé par Génome Canada, lancé en avril 2020 afin d'établir « un réseau pancanadien coordonné sur plusieurs fronts pour le séquençage à grande échelle du SARS-CoV-2 et des hôtes humains afin de suivre l'origine, la propagation et l'évolution du virus, de caractériser le rôle de la génétique humaine dans la maladie à COVID-19 et d'orienter les décisions urgentes que doivent prendre les autorités sanitaires canadiennes pendant la pandémie » et « développer la capacité nationale de faire face à de futures éclosions et pandémies ». RCanGéCO est décrit comme étant « un consortium dirigé par Génome Canada et composé des autorités de santé publique fédérales, provinciales et régionales du Canada, de leurs partenaires en soins de santé, d'universités, de l'industrie, d'hôpitaux, d'instituts de recherche et de centres de séquençage à grande échelle ».

Récemment, à Ottawa, en Ontario, un nouveau partenariat stratégique a été annoncé entre Génome Canada et ad Mare BioInnovations. On affirme que le partenariat vise à « promouvoir la commercialisation de solutions génomiques en santé, traduire la recherche en génomique en possibilités de commercialisation en soins de santé », ce qui serait essentiel pour transitionner d'un « système de santé axé sur la maladie » vers un système qui est « plus précis, plus personnalisé, plus préventif et moins coûteux ». Toujours selon le communiqué, l'innovation biologique a l'énorme potentiel de stimuler la croissance économique.

On y souligne aussi que McKinsey Global Institute estime qu'annuellement l'impact mondial direct d'applications biologiques en santé sera de 0.5 milliard (US) à 1,5 billion de 2030 à 2040. L'objectif de la nouvelle entente de principe, dit-on, est d'entreprendre des activités conjointes concrètes qui renforceront le lien entre les universités et les entreprises dans les secteurs pharmaceutiques et de la

santé, et d'assurer une forte connectivité entre la recherche universitaire et les compagnies, ce qui permettra de construire un pipeline d'innovations robustes en diagnostiques et en thérapeutiques dans le domaine de la santé, « reliant ainsi nos investissements et nos partenaires de projets au système d'évaluation et de support financier d'ad Mare ».

Tout récemment, le 13 février, un communiqué de presse de Hamilton, en Ontario, annonçait que NGen – Fabrication Nouvelle Génération Canada – l'organisation dirigée par l'industrie qui est la base de la Supergrappe de la fabrication de prochaine génération du Canada, a reçu un nouvel investissement de 177 millions de dollars du gouvernement du Canada. On y souligne que l'annonce du budget fédéral de 2022 avait « confirmé l'engagement du Canada envers les grappes, avec un investissement supplémentaire de 750 millions de dollars jusqu'en 2028, pour soutenir la croissance et le développement des grappes d'innovation mondiales du Canada ».

Tout cela étant dit, le Canada ne semble pas plus autosuffisant en termes d'applications biologiques en soins de santé que pendant la pandémie. Le gouvernement ne rend aucun compte pour son extravagance et son gaspillage irresponsables des ressources publiques, et, en outre, il traite de façon éhontée les travailleurs scientifiques comme s'ils étaient jetables. Le problème au XXI^e siècle n'est pas de régler chaque problème auquel les peuples font face sur plusieurs fronts, c'est de se débarrasser d'un système qui les prive de pouvoir politique et de la capacité de contrôler les décisions qui affectent leur vie.



www.pccml.ca • redaction@pccml.ca